

Définir vos coûts de revient (Chalon/S)

Référence : 20-71-103

Thématique : Formation-Comptabilité-Finance

Objectif

Connaître les méthode pour calculer vos coûts de revient et appliquer au sein de votre entreprise.

Public

Chef d'entreprise, salarié, conjoint.

Programme

Identifier la méthode de calcul de prix de revient afin de connaître son prix de vente
Calculer ses marges et son seuil de rentabilité

Les métiers et la fixation des prix dans ceux-ci :

Connaître les prix (concurrence, marché, coûts de revient)

Approche résultat (bénéfice) :

Du chiffre d'affaires au résultat sur un produit (achat-vente), un service (main d'œuvre), situation mixte

J'ai fixé mes prix : est-ce que je gagne de l'argent ? (adaptation au public présent) :

Achats, coûts de personnel, les autres charges

Quel peut être l'impact d'un oubli ?

Déterminer avec exactitude les coûts d'achat :

Les frais à prendre en compte

Est-ce que mes coûts correspondent à ceux de la concurrence ?

Oui, non, pourquoi ?

Est-ce que je dois tenir compte de cette analyse ?

Dans quelle mesure ?

Calculer les coûts de revient :

A partir d'une matrice exemple, décomposition du cheminement

Reprise : coût d'achat, coût de production, coût de commercialisation

Calculer les marges :

Qu'est-ce qu'une marge ? Attention aux différentes définitions données !

Comment détermine-t-on la marge ?

La vérification inversée

Le seuil de rentabilité :

Qu'est-ce qu'un seuil de rentabilité ?

La méthode

La formulation générale

La pertinence de cette formule pour l'entreprise artisanale

Notion adaptée à votre entreprise

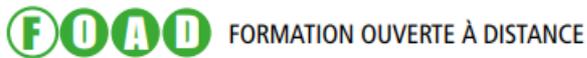
Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun.

Lieux et dates

Chalon-sur-Saône : Vendredis 25 septembre et 2 octobre.

►Également disponible en FOAD :



Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 2 jours de formation : 495 euros comprenant les frais pédagogiques (420 euros) et les frais d'inscription (75 euros) - (voir les conditions générales de vente).
Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de formation.

Votre conseiller Chambre de Métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez en ligne dès maintenant, vous serez recontacté par un conseiller.

►Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N° SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)



Délivré par:

- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tarifs:

- Tout public - contact